

Loi anti-inflation

système. Il encourage la production. Il permet une hausse raisonnable pour compenser les frais supplémentaires qu'ils peuvent avoir à assumer. A mon avis, la plupart d'entre eux sont habitués à cela et ils ne s'opposent nullement à ce programme que j'appelle un programme raisonné à l'intention de personnes raisonnables.

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, ce bill, qui concerne la situation économique actuelle du Canada, m'inquiète vraiment beaucoup. Je me suis lancé en politique car je m'inquiétais du sort du pays. Je me suis présenté aux dernières élections car je m'inquiétais profondément du sort du Canada. Le gouvernement fédéral est, j'en suis persuadé, directement responsable du désastre économique où nous sommes actuellement.

On remarquera qu'en 1974, lorsque le chef du parti conservateur (M. Stanfield) a préconisé une réglementation des prix et des salaires, ou du moins une politique des revenus, le ministre des Finances de l'époque et le premier ministre (M. Trudeau) ont été dire dans tout le pays que nous n'avions pas tant besoin de la rigidité économique qu'une telle politique exigerait.

Le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) qui vient de terminer un discours farci d'absurdités que je ne prendrai même pas la peine de commenter vu le peu de temps à ma disposition ce soir, a déclaré lors de la dernière campagne électorale que nous ne pourrions avoir de réglementation des prix et des salaires ou de blocage des prix des aliments sans bloquer d'abord le prix obtenu par le producteur. Il a fait une campagne dans tout l'Ontario en déclarant que le prix des aliments serait stabilisé. Il a dit que la réglementation, une fois à la ferme, irait directement au tas du fumier. Sa déclaration lui a valu beaucoup de succès lors de la dernière campagne. Mais maintenant il vient nous dire que c'est nécessaire et aucun groupement agricole, aucun office de mise en marché établi en vertu de la loi ou par le conseil de commercialisation n'aura un mot à dire au sujet de cette loi, surtout une fois qu'il leur en aura parlé car il est très persuasif.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Tout dépend à qui appartient le tas de fumier.

M. Horner: Oui, tout dépend sans doute à qui appartient le tas de fumier dont vous parlez. Tout le monde sait qu'en 1974 je n'étais pas trop chaud pour la réglementation des prix et des salaires. Je n'étais pas trop chaud car je pouvais prévoir qu'on imposerait certains carcans à notre société. Je pouvais prévoir certaines difficultés que pouvait causer la baisse de productivité. Je pouvais également dire, en 1974, que tout le cycle inflationniste qui a commencé dans ce qu'on pourrait appeler le monde occidental aurait été causé par la dévaluation rapide du dollar américain. Notre dollar s'est dévalué à peu près au même rythme, avant décembre 1973.

La situation est maintenant légèrement différente, et nous avons recours à des dispositifs bien différents pour faire face à nos problèmes actuels. On pourrait dire que la première poussée d'inflation était due à la rapide dévaluation du dollar, et la seconde à ce que l'on pourrait appeler une demande excessive de la part des travailleurs ou des syndicats chargés de négocier des conventions collectives. Nous voyons maintenant le gouvernement mettre en place des contrôles des prix et des salaires désordonnés et incohérents.

Il est important de reconnaître qu'en 1974 le parti conservateur a préconisé un gel de 90 jours suivi d'une reprise régulière. Nous assistons actuellement à l'application incohérente d'un blocage accompagné de restrictions sur trois

ans et demi. Si la justice est déjà approximative, elle le sera encore infiniment plus dans trois ans et demi, et la ligne dure adoptée se sera elle aussi renforcée. Cette politique me rend infiniment plus pessimiste sur l'avenir de notre nation que je ne l'aurais cru possible il y a 17 ou 18 ans lorsque je me suis lancé en politique.

Selon la page 8192 du hansard du 14 octobre, le ministre aurait déclaré:

La dure vérité est que l'économie canadienne est aujourd'hui en proie à des forces inflationnistes de source interne qui sont beaucoup plus graves que celles qui assaillent nos principaux partenaires commerciaux.

Je ne suis pas d'accord avec cette opinion. La conjoncture troublée que nous connaissons actuellement n'épargne pas nos principaux partenaires commerciaux. J'admets que ceux-ci réagissent beaucoup mieux que notre gouvernement à cette conjoncture. Le président Ford a recommandé une grave compression de 28 milliards de dollars pour les dépenses du gouvernement américain. Et que trouvons-nous dans le livre blanc, ce glorieux document? Qu'y trouvons-nous en matière de compression des dépenses du gouvernement? Y trouvons-nous des chiffres comparables? Y lit-on le chiffre de 2,8 milliards de dollars, le dixième du chiffre retenu par les Américains?

Une voix: Le 3 juin, c'est d'un milliard de dollars qu'il s'agissait.

M. Horner: Quel non-sens! C'est confondre le rêve et la réalité. Nous assistons à l'institution d'une commission. Le seul critique qui a su faire florès auprès des consommateurs et que j'appelle l'avocat du consommateur est M^{me} Plumptre. Elle a été absorbée par cette nouvelle commission et reléguée au second plan. Nous n'entendrons plus parler d'elle, bien qu'elle nous ait quittés avec des avertissements sombres sur la situation actuelle.

A la page 8193 du hansard, nous lisons les lignes suivantes:

Nous proposons que certains membres de ce groupe spécial soient nommés par les gouvernements provinciaux.

On parle ici de la Commission anti-inflation.

La Commission aurait notamment pour fonction d'organiser des rencontres de toutes les parties intéressées, de façon à les convaincre de se conformer aux lignes directrices. Si les parties n'arrivent pas à s'entendre, la Commission pourra soumettre le cas à l'Administrateur.

Je déclare au ministre et au pays que, dans bien des cas, les gouvernements provinciaux accueillent avec joie ces mesures, car elles leur permettent de se tirer d'embarras. Si le ministre veut créer un contrepoids à la commission, qu'il nomme quelques membres des partis de l'opposition dans ce groupe spécial. Peu importe les gouvernements provinciaux, ils sont contents de voir Ottawa assumer toute la responsabilité; ils pourront dire: «C'est la faute d'Ottawa, sa politique a échoué». Que le gouvernement nomme quelques membres des partis de l'opposition au Parlement fédéral dans ce groupe spécial. C'est le Parlement fédéral qui gouverne l'ensemble du Canada. C'est d'ici qu'est gouverné le pays, c'est ainsi qu'il faut comprendre les choses et c'est ainsi qu'elles doivent être.

● (2150)

Il est intéressant d'entendre le ministre de l'Agriculture défendre les grands offices de commercialisation. Le ministre des Finances (M. Macdonald) a parlé deux fois de l'agriculture. La première fois, comme en témoin le compte rendu officiel des Débats à la page 8193, il a parlé des prix que les agriculteurs et les pêcheurs recevraient pour leurs produits qui, a-t-il dit, ne seront pas assujettis